

Bulletin mensuel de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier

BULLETIN
DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES
ET LETTRES
DE
MONTPELLIER



NOUVELLE SÉRIE
TOME 27
ANNÉE 1996

ISSN 1146-7282

Séance du 18 mars 1996

RÉCEPTION DE MADAME MARIE-HÉLÈNE DAYAN JANBON DISCOURS DU RÉCIPIENDAIRE

Éloge du Recteur Hubert GALLET DE SANTERRE

Monsieur le Doyen,

Vous avez bien voulu me permettre de prononcer cet éloge dans le cadre prestigieux de cet amphithéâtre en hommage à l'académie et dans le souvenir d'une très ancienne amitié, soyez en remercié.

Madame,

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire Perpétuel,

Mes Chers Confrères,

Mesdames, Messieurs,

Que mes premiers mots soient pour vous remercier, Chers Confrères, de m'avoir élue parmi vous. L'intérêt et la fécondité des rencontres interdisciplinaires n'est plus à démontrer, et l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier permet de les réaliser au plus haut niveau, ce grâce au dévouement tout particulier de nombre de ses membres. Je citerai bien sûr notre Secrétaire Perpétuel le Professeur Henri Vidal dont les commentaires toujours amicaux, perspicaces et spirituels sont à l'origine de l'atmosphère de chaleureuse sympathie, sans laquelle l'entrée dans le débat voire l'indispensable controverse d'une assemblée scientifique est impossible. Mes remerciements vont aussi aux directrices des publications que furent et sont mes amies Paule Comet et Françoise Mourgue-Molines.

Il est aussi un devoir que je remplis avec un très grand plaisir, exprimer ma reconnaissance à Monsieur le Ministre François Delmas, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, ancien maire de Montpellier, mon parrain à l'académie, et l'ami très estimé de mon père, André Janbon. Chacun connaît ici son éloquence, sa culture, et ses brillantes carrières professionnelle et politique. Il fût, dans ces dernières, un vrai démocrate, « choisi – comme le fait dire Thucydide à Périclès dans son *Oraison aux victimes de la guerre du Péloponnèse* – en fonction du rang qu'il occupait dans l'estime publique », estime qui dépassait très largement les cadres étroits d'un parti. Son intelligente

sensibilité a su dans ses nombreuses fonctions se mettre au service « des intérêts de la masse des citoyens, et pas seulement d'une minorité ». Je suis heureuse d'en témoigner ici publiquement et de l'en remercier.

Mais nous voici déjà, grâce à Périclès, Madame, dans cette Grèce dont le Doyen puis Recteur Gallet de Santerre, votre époux, fit le terrain d'une vie tout entière consacrée à l'Université. J'ai en effet le très grand honneur de lui succéder dans le dixième fauteuil de la section des Lettres de notre Académie. Le Recteur Gallet de Santerre, on me pardonnera, j'espère, d'avoir quelque peu oublié ce titre tant il est vivant comme Doyen dans mon histoire universitaire, fût pour nous tous un personnage d'autorité : par son cursus académique, certes, mais plus encore par sa personnalité et ses qualités humaines. L'Université était pour lui plus qu'une profession, elle était une vocation, un engagement de toutes ses capacités, ses énergies, de son intelligence brillante et de son intense activité, mais aussi et peut-être surtout un engagement éthique : courage, fidélité dans ses choix, justice et, humanité dans ses décisions.

Il avait l'art de la distance, de la formule, du trait. Ses jugements étaient précis, rapides, fondés, et souvent sans appel. Ses relations à autrui, toujours très courtoises, jamais complaisantes. Quand cela se pouvait, sur les chantiers de fouilles en particulier, elles étaient chaleureuses, spirituelles, faciles et simples. Homme de conviction et de rigueur, il était aussi ouvert à ce qui différait : soutien fort, sûr et puissant des initiatives de ses collaborateurs et élèves ; il était accueillant à ce qui, dans sa discipline, naissait.

La vie d'Hubert Gallet de Santerre fût celle d'un homme de cœur et d'honneur. Sa carrière – ses carrières devrais-je dire – celle d'un universitaire rigoureux, exigeant, érudit, et d'une activité débordante.

Son œuvre, enfin, dense et brillante : sept ouvrages dont une thèse d'État, 104 articles scientifiques, se situe dans le contexte d'une de ces révolutions scientifiques, techniques et épistémologiques, qu'il a su préparer, soutenir, et instituer.

I. La vie de Hubert Gallet de Santerre

Hubert Gallet de Santerre naquit à Marseille le 10 juin 1915 d'un père ingénieur et chef d'entreprise et Anne-Marie Mauméjean. On connaît l'histoire de sa famille paternelle, elle est rapportée par ses amis et collègues Jean Delorme et Jean Pouilloux dans le bulletin de l'École Normale Supérieure dont je m'inspire ici. Les racines lointaines de sa famille le rattachent à la capitale : son trisaïeul, banquier à Paris à la veille de la Révolution de 1789, avait fait *embastiller* des débiteurs récalcitrants. Mauvais moment. Craignant pour sa vie

lorsque les portes des forteresses s'ouvrirent, il confia son fils de sept ans à la garde d'amis provençaux. A juste titre, car il allait être guillotiné au plus fort de la Terreur, et sa dépouille jetée dans la fosse commune de Picpus, où, de ce fait, sa famille possède un caveau, auquel, dit-on, Hubert Gallet de Santerre tenait beaucoup.

Rescapé grâce à la prudence de son père, le petit garçon, qui allait être l'arrière grand-père d'Hubert Gallet de Santerre, resta dans le Midi, ruiné, mais vivant, plus tard fonctionnaire de l'Empire.

L'Histoire avait ainsi donné naissance à une lignée de serviteurs de l'État, administrateurs et universitaires.

Le destin d'Hubert Gallet de Santerre semblait tracé. Mais il fallait plus : Élève au lycée Thiers à Marseille, de brillantes études le conduisirent à entrer en Première Supérieure à l'automne de 1933. Ainsi que beaucoup de khâgneux, il considérait cette première année comme un galop d'essai. Aussi prévoyait-il de s'inscrire à Louis-le-Grand l'année suivante. Or il est admis au premier concours. Avec la modestie qui ne le quittera jamais, disent ses amis, il voyait dans ce succès la bienfaisante influence d'un grand-oncle évêque de Guyane. Ce prêtre, séduit par la curiosité de son esprit, l'avait initié à l'étude des grandes civilisations lorsqu'il eut, à 15 ans, la douleur de perdre son père. D'autres ont de son succès une tout autre opinion.

Arrêtons-nous quelques instants sur ce premier cursus, façonné à la fois par ses qualités propres, par une éducation, orienté par des rencontres, servi par la tradition de la plus prestigieuse des écoles françaises. Que sait-on de la mystérieuse chimie, qui, de tous ces facteurs, fait un homme d'exception ? D'autres les reçurent en héritage, qui n'y parvinrent pas. Il reste que Hubert Gallet de Santerre fût élevé dans ces valeurs que l'on dit traditionnelles et qui demeurèrent, sa vie durant, le point d'ancrage de ses choix.

En 1939, jeune agrégé de l'Université, il est mobilisé comme Élève Officier de Réserve, puis, malade, hospitalisé à Lons-le-Saulnier. Artémis, la sœur jumelle d'Apollon, dont il étudiera le culte plus tard à Délos – il en dira qu'elle est « la patronne des guerriers plus encore qu'Athéna » – lui offre alors « la plus aimable des compensations : les soins attentifs d'une infirmière qui ne contribuèrent pas peu à sa guérison et bien plus encore à son bonheur puisqu'il devait fonder avec elle, ce foyer uni et chaleureux, peuplé de quatre enfants et plus tard de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. »

La guerre et l'occupation bouleversaient tout, la maladie lui avait permis d'échapper aux camps de prisonniers et l'avait rendu à la vie civile. A Normale Supérieure, résistant, il échappe à la déportation à Buchenwald.

J'emprunte le récit de cet épisode de sa vie, inconnu de ses pairs tant sa discrétion était grande, à un document familial, que cédant à mes instances, sa

petite-fille, Nathalie, Madame Fournier-Montgieux, a bien voulu m'autoriser à rendre public : cet inédit de vingt-trois pages écrites par Hubert Gallet de Santerre à l'intention de ses petits-enfants, est un véritable morceau d'histoire vivante de Paris sous l'occupation.

« Le 4 août 1944, en fin d'après-midi : une journée radieuse et apparemment paisible qui s'achevait, rue d'Ulm. Depuis plus de deux mois, c'est-à-dire depuis le débarquement allié en Normandie, les Parisiens ne vivaient plus que dans l'attente de leur libération. La BBC, quand ils pouvaient la capter malgré les brouillages allemands, les informait sur les progrès des armées alliées. On ne trouvait guère sur les marchés que des racines de topinambours et de rutabagas, aliments réservés aux bestiaux en temps habituels. C'était l'essentiel des menus quotidiens : bouillies à l'eau, sans beurre ni assaisonnement, ces racines étaient proprement infectes. Mais le moyen de se remplir autrement l'estomac ? [...] J'étais resté seul à Paris, car Mamie, accompagnée de Christine [Madame Dominique de Varenne] alors toute petite fille et attendant Jean-Marie, était partie à l'appel de sa famille et de ses amis pour le Jura où elle devait bénéficier d'un meilleur ravitaillement... A Paris, on essayait de se recevoir tout de même dans des sortes de goûters où l'on se partageait d'étranges gâteaux à base de carottes râpées ou de pommes de terre. Ces gâteaux fades [...] étaient le prétexte à de cordiales réunions. C'est ainsi qu'un soir, invité à l'École, chez le Secrétaire Général Jean Baillou et Madame Baillou, nous dégustâmes une de ces délicieuses pâtisseries avec un archicube (un ancien élève de l'E.N.S.) qui s'appelait Georges Pompidou, alors professeur à Henri IV. La population de Paris était devenue filiforme, il n'était pas rare de rencontrer dans la rue ou les métros ce que nous appelions les "anciens gros", des gens qui flottaient dans leurs vêtements, jadis à leur taille, et maintenant trop amples, qu'il leur fallait conserver faute de pouvoir en changer.

De la tombée de la nuit à l'aube, Paris vivait dans la plus complète obscurité [...] Nous sortions néanmoins le soir [...] car paradoxalement, la vie intellectuelle et artistique fut à Paris très brillante pendant toute l'occupation : Réaction et dérivatif sans doute contre les soucis et les angoisses du quotidien.

En ce début d'été 1944, Jérôme Carcopino, grand historien de la Rome Antique, mais aussi homme de cœur, qui était Directeur de l'École Normale Supérieure [...] m'avait gentiment proposé de m'héberger à l'École. L'École était unanime : tout le monde était contre les Allemands et travaillait dans la résistance.

L'Administration comprenait alors [...] le physicien Georges Bruhat, Directeur Adjoint scientifique, et le Secrétaire Général Jean Baillou [...]. Nous étions trois Caïmans littéraires, mes camarades Henri Le Bonniec pour le Latin, Jean Delorme pour l'Histoire, et moi pour le Grec [...]. Nous jouions un rôle des plus modestes dans un petit réseau de résistance. Notre tâche consistait à écouter

[...] deux fois par jour [...] les "messages personnels" que la radio de Londres transmettait à ses correspondants en France occupée [...] : Ces messages, souvent un peu bébêtes, apportaient des informations ou transmettaient des instructions en fonction desquelles ils agissaient dans l'ombre.

Ce travail constitua pendant des mois notre train-train quotidien. Rien ne se passait, rien ne semblait pouvoir se passer. Il me souvient qu'au soir du 5 juin la liste des messages fût interminable. Nous avons compris pourquoi le lendemain en apprenant le débarquement de Normandie. Il s'agissait de donner leurs consignes la veille du jour J, à tous les groupes de résistance qui les attendaient impatiemment pour s'engager dans la lutte ouverte avec l'occupant. »

Le 4 août 1944, l'agent de transmission "Marine" n'est pas venue. Trahie, elle avait été arrêtée, torturée, elle avait parlé. La Gestapo fouille l'École Normale et arrête les trois responsables présents : Georges Bruhat, Jean Baillou et Hubert Gallet de Santerre.

A l'instant où il allait nous embarquer dans les « tractions avant », le chef se ravisa [...]. « Ce sont vos épouses que nous prenons en otages : Nous les fusillerons demain à midi si vous refusez de nous indiquer où loge x ». Angoissantes journées. A deux heures, le lendemain, Hubert Gallet de Santerre décide de prendre quelques heures de repos. A dix-sept heures, à son réveil, il apprend que la Gestapo était revenue et avait emmené MM. Bruhat et Baillou. « Encore un exemple de la célèbre organisation allemande, commente-t-il, qui, en l'occurrence, m'a sans doute sauvé la vie : la Gestapo tenait deux femmes en otages, elle les échangea contre deux hommes, leurs époux », méthodiquement. Elle avait totalement oublié que nous étions trois entre ses pattes la veille au soir, et, comme ils ne libérèrent pas Madame Gallet de Santerre, faute d'avoir préalablement mis la main sur elle, ils ne songèrent plus qu'il existait un certain Monsieur Gallet de Santerre.

Voilà comment d'un cheveu, d'un fil, j'échappai à la déportation. »

On en rirait si cela n'avait coûté la vie au Directeur Adjoint, Georges Bruhat, et valu au Secrétaire Général Baillou dix mois de camps.

De cette époque date l'indéfectible attachement d'Hubert Gallet de Santerre au Général De Gaulle, qui le conduira par exemple à faire partie du comité de soutien à Michel Debré lors de la candidature de celui-ci à la présidence de la république contre Valéry Giscard d'Estaing.

Je vois dans cette participation à la résistance, deuxième moment de sa vie publique, la manifestation d'une éducation, d'une culture : on a trop tendance à oublier que c'est aussi dans l'admirable famille de la démocratie chrétienne que se sont formés dès les premiers jours, les premiers mouvements de la résistance à l'infamie.

Vous en faisiez partie, Monsieur, cela devait être dit puisque vous ne l'aviez pas fait savoir.

La Paix revenue, Hubert Gallet de Santerre peut enfin partir pour Athènes, en compagnie d'autres membres de l'École française : « Le voyage fut une expédition pleine d'incertitudes et d'aventures imprévues, parfois cocasses, toujours divertissantes. Il ne fallut pas moins de onze jours pour toucher enfin au Pirée. Lors de la reprise des fouilles au printemps suivant, la bienveillance de notre très libéral directeur sut répartir les chantiers selon les vœux de chacun. Attiré par les civilisation préhelléniques, Hubert Gallet de Santerre partit pour Mallia avec Pierre Demargne et s'engagea dans l'étude de l'archaïsme Délien ». Ce « très libéral directeur » était le Professeur Demangel, qui fût aussi Professeur à la Faculté des Lettres de Montpellier. Il m'est agréable de saluer ici sa mémoire ainsi que celle de Madame Demangel, infatigable animatrice des œuvres sociales montpelliéraines, qui vient de nous quitter.

L'École française d'Athènes avait été fondée en 1846 et fut le premier des établissements scientifiques étrangers en Grèce. Deux chantiers de fouilles lui furent confiés : Delphes et Delos. C'est sur le deuxième qu'Hubert Gallet de Santerre passera huit années heureuses et fécondes. Il y fut d'abord comme membre de l'École Française d'Athènes (1945-1948), puis comme Secrétaire Général (1949-1953).

II. La carrière de Hubert Gallet de Santerre

• Tous les fondements d'une brillante carrière sont dès lors réunis : A la fin de son mandat de Secrétaire Général de l'École française d'Athènes, il devient Chargé d'Enseignement à la Faculté des Lettres de Montpellier en 1953, Docteur d'État en 1956 avec une thèse intitulée « Delos primitive et archaïque » dont nous serons amenés à reparler, Maître de Conférence en octobre 1956, puis, en 1958, le **Professeur** Hubert Gallet de Santerre est installé dans la Chaire d'Archéologie et d'Histoire de l'Art puis nommé membre du comité national du Centre National de la Recherche Scientifique en 1963.

Il est élu, en 1962, assesseur du regretté Doyen Pierre Jourda, et, le 9 mars 1967, Doyen lui-même. Il ne le restera que neuf mois, le 21 décembre de la même année en effet, il est nommé Recteur de l'Académie de Dijon et élu en 1969 membre résident de l'Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres de la même ville.

Sa vie académique est jalonnée des plus hautes distinctions : Médaille Perrot en 1946, médaille du C.N.R.S. en 1959. Officier puis Commandeur des Palmes Académiques, 1961 et 1970 respectivement, Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur en 1971, Commandeur de l'Ordre National du Mérite en 1986.

Directeur de la Circonscription des Antiquités Historiques de Montpellier en 1958, membre de la Commission Archéologique et Littéraire de Narbonne, la même année, Directeur Scientifique Adjoint de l'Institut Méditerranéen du Musée du Roure en Avignon en 1958 également, il est élu Président de la Fédération Historique du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon en 1962.

Le Professeur Hubert Gallet de Santerre est devenu, pleinement, un universitaire montpelliérain.

A ce titre nous retiendrons deux de ses activités : sa dévotion à l'Archéologie régionale et la création de la *Revue archéologique de Narbonnaise*, d'abord et sa contribution ensuite à l'édification, à partir de 1963 et sous la direction du Recteur Richard, de la nouvelle Faculté des Lettres, l'Université Paul-Valéry aujourd'hui.

Universitaire et montpelliérain il se consacre, après la Grèce, à l'archéologie régionale :

- Après le départ de Jean Jannoray en 1957, il assume la direction des antiquités historiques. Il maîtrise les découvertes, donne les autorisations de fouilles, distribue les subventions, évalue les résultats.

Cette décennie, nous dit son élève puis successeur Guy Barruol, était celle « de belles découvertes dont on ne rappellera ici que les plus spectaculaires : le dépôt de bronze de Rochelongues à Agde, les nécropoles de l'Âge de fer de Mailhac et de Saint-Julien de Pézenas (J. Giry), l'éphèbe d'Agde (D. Fonquerle), les pavements de mosaïque de Loupian, les épaves de Port Vendres (Yves Chevalier), les fortifications de l'Antiquité tardive de l'écluse dans les Pyrénées méditerranéennes, les sarcophages paléochrétiens de Narbonne..., etc. »

Les fouilleurs sont presque tous bénévoles, chercheurs par vocation, viticulteurs, prêtres, instituteurs, érudits locaux, unis dans leur commune passion pour leur « pays », « là où la terre est le plus simple, le plus humble, près de l'homme, et lui parle une langue intime et familière » (Romain Roland. Jean-Christophe, Livre VI).

Hubert Gallet de Santerre, inlassablement, aidait et mettait en valeur. « Il le fit avec des moyens personnels et financiers alors fort modestes, donnant beaucoup de sa personne pour maîtriser les découvertes fortuites, suivre les chantiers de fouilles [...], sauvegarder les vestiges et protéger les collections conservées dans des conditions souvent précaires » (Guy Barruol).

Il y avait aussi les chantiers de fouilles personnels. Delos d'abord, Mallia et Itanos en Crète, Kerkouane en Tunisie et Ensérune, pour ne citer que les principaux. Là, étudiants et jeunes chercheurs côtoyaient l'homme, d'humeur joyeuse, prompt aux traits incisifs, infatigable, simple et facile d'abord. Il faisait

de son enseignement sur les chantiers un véritable « processus de vie » (John Dewey), une éducation. Écoutons-le les décrire dans son ouvrage *Recherche sur les nécropoles puniques de Kerkouane* : « Nos premières journées archéologiques internationales de Kerkouane (en Tunisie au Cap Bon), remontent à l'été de 1965 ; elles étaient riches à tous égards : riches en archéologie et riches en amitié. Venus de tous les continents d'Europe, d'Asie, d'Amérique et d'Afrique, les participants au séminaire de Kerkouane venaient pour travailler dans l'enthousiasme et la joie ; on se gorgeait de savoir, de soleil, d'amitié ».

Conséquence de ces activités, de ces nombreuses recherches concernant l'ancienne Gaule narbonnaise, il crée en 1968 la *Revue archéologique de Narbonnaise* et en définit les objectifs dans l'avant-propos du premier numéro. « Plusieurs régions de France possèdent, parfois depuis plusieurs années, des périodiques fort appréciés. Il était paradoxal que les provinces méridionales, les plus richement dotées en monuments antiques et en chantiers de fouilles, n'eussent point encore leur revue spécialisée... Dans l'espace, notre domaine est celui de l'ancienne Gaule Narbonnaise, dans le temps, il est celui des circonscriptions des antiquités historiques (du début de l'âge de fer aux environ de l'an 800 après Jésus-Christ)... La revue est patronnée par les universités qui, en totalité ou en partie, prennent place dans le ressort de l'ancienne Narbonnaise, c'est-à-dire celles d'Aix-Marseille, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nice et Toulouse, et par les directions des antiquités historiques correspondantes ». Il en assura la direction jusqu'en 1981 sans interruption malgré son départ à Dijon. Je crois savoir que ses collaborateurs les plus proches à la Revue - Guy Barruol, Christian Llinas, Françoise Llinas-Guyenot et Annick Peyron - n'y sont pas étrangers.

• **Universitaire et montpelliérain pleinement**, il contribue aussi à la construction de la nouvelle Faculté des Lettres de 1963 à 1966, illustrant ainsi, une nouvelle fois, cette harmonie entre érudition et action qui le caractérisait.

Le ministère de l'Instruction Publique, républicain, avait dans les années 1890 fait don à toutes les Chaires d'archéologie de France de reproductions des grandes pièces de la statuaire grecque et, aussi, de frises et de frontons ornant les temples. C'est le début de la précieuse collection, qui, dans la Faculté des Lettres de la rue Cardinal de Cabrières, était installée au quatrième étage et dispersée au hasard des places disponibles : entrée, escalier, jardin. En coopération avec le Doyen Pierre Jourda assisté du Secrétaire Général Roucairol et des architectes Philippe Jaulmes et Jean-Claude Deshons, Hubert Gallet de Santerre alors assesseur du Doyen fait inclure dans les projets de construction de l'actuelle Université Paul-Valéry un musée des moulages, aux vastes ouvertures sur les jardins et bordé d'un mur cyclopéen, œuvre de Dupin, sculpteur à Octon. Il fait placer l'ensemble de l'archéologie : musée,

bibliothèque, salles d'exposition et de cours, **au centre** de la nouvelle Faculté. Cette structuration, ce plan, sont symboliques : ils rappellent la forte hellénisation des études littéraires alors. Pour cette équipe d'universitaires, parmi les plus érudits, l'universalité du savoir et de la culture vont de pair avec une exigence esthétique. Le Vrai, le Juste et le Beau se rejoignent dans la quête toujours inachevée de la perfection. C'est la définition de l'élitisme républicain. Alexis de Tocqueville en particulier a tiré de l'équilibre, de l'harmonie entre ces trois exigences, une théorie de la démocratie. Il soulignait les dangers que courent les libertés si on les dissocie de leurs supports naturels que sont la compétence et la raison critique, la recherche de la Vérité, mais aussi de la Justice et de la Beauté.

Il y avait donc, inscrit dans ces plans de la « nouvelle faculté », un véritable projet politique, l'affirmation d'une conception de la place du savoir dans la cité.

La bibliothèque s'enrichira du legs de la collection du Doyen Charles Dugas, mort en 1957, obtenu de Madame Dugas en raison de la personnalité d'Hubert Gallet de Santerre et de l'existence, à Lyon, du fonds Salomon Reinach à la Maison de l'Orient.

La survie de cet ensemble, vaste, beau, et... envié à Montpellier, malgré l'incroyable croissance du nombre d'étudiants est due à la sagesse de nos Présidents successifs. « L'Université, dit le Président Jules Maurin, en fait aujourd'hui un de ses objectifs de développement culturel, consciente que cette collection, rare, mérite le détour [...]. Ce musée représente une vraie richesse artistique, et plus encore, un atout considérable pour l'Université, pour la ville, pour la région. »

Est-ce pour ces multiples qualités qu'Hubert Gallet de Santerre est appelé – neuf mois après avoir été élu Doyen – au Rectorat de Dijon ? Le Ministre Alain Peyrefitte les connaissait, lui qui avait été son élève, rue d'Ulm. Il a quarante-huit heures pour accepter. Le 21 décembre 1967, il est donc nommé par le Premier Ministre Georges Pompidou, et demeurera en fonction jusqu'en 1973, sa santé compromise requérant alors une vie plus paisible. De ces années passées au loin, je dirais qu'elles furent une lourde charge et un grand succès. Il nous en parla peu : serviteur de l'État, l'obligation de réserve renforçait sa discrétion naturelle.

III. L'œuvre

Hubert Gallet de Santerre est l'auteur de sept ouvrages originaux parmi lesquels il nous faut citer, en 1953, *Pline l'Ancien. Histoire Naturelle*, Livre 34, édition commentée en collaboration avec Henri Le Bonniec, aux éditions Les

Belles Lettres ; sa contribution à l'ouvrage collectif *Histoire du Languedoc*, en collaboration avec R. Nougier, P. Wolff, E. Le Roy-Ladurie, L. Dermigny.

J'ai choisi de développer et de commenter devant vous sa thèse principale, *Delos primitive et archaïque* :

La protohistoire, la section première de la préhistoire, met en évidence, dès le Néolithique l'avance technique du monde Grec sans doute liée à la proximité de l'Asie Mineure. L'usage, parmi les savants est de donner à l'histoire grecque du Néolithique et des débuts de l'Age de Bronze (soit du troisième millénaire jusqu'au huitième siècle avant Jésus-Christ), le nom de Helladique ou Primitive. La période suivante, de la fin du huitième siècle à la fin des guerres médiques (au début du cinquième siècle) est la période archaïque, suivie de la Grèce classique de nos humanités.

Dans la mer Égée, un archipel, les Cyclades, forme un cercle autour de la plus petite des îles qui le constituent, Delos. Les Cyclades sont centrales dans la protohistoire de la Grèce parce qu'elles sont le relais avec l'Asie Mineure (l'Anatolie) et avec la Crète, la civilisation minoenne.

Delos est centrale dans les Cyclades parce qu'Apollon et Artémis sa jumelle y naquirent de Léda et de Zeus, dit la légende fondatrice de la cosmogonie grecque. Le culte qui leur fût rendu sur l'île assura à celle-ci une influence forte : symbolique, économique et politique dans l'histoire grecque depuis les temps immémoriaux jusqu'à l'impérialisme romain.

L'importance de la thèse d'État du Professeur Gallet de Santerre « *Delos primitive et archaïque* » est par-là située. Soutenue à la Sorbonne le 28 avril 1956 devant un jury présidé par le Professeur Pierre Demargne, elle établit l'existence d'une civilisation originale « qui, avant la thalassocratie crétoise puis la domination mycénienne mérite le nom de cycladique, les îles constituant alors la partie la plus vivante du monde égéen ».

En outre, Hubert Gallet de Santerre, par ses travaux, rend à l'histoire positive un certain nombre de figures légendaires de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, ou appartenant aux historiens Thucydide et Hérodote. Les **Cariens**, n'en sont qu'un exemple, dont il dit, je le cite, que le terme « ne désigne pas seulement des populations légendaires, mais correspond à des réalités géographiques contemporaines assez nettement orientales (côtes d'Asie Mineure). Le rôle de l'Asie a été prépondérant dans la formation cycladique ».

Une analyse méthodique des observations faites pendant huit ans de fouilles jointe à une analyse comparative de ses hypothèses et de ses conclusions, avec tout ce qui avait été publié en France, en Allemagne et dans le monde anglo-saxon sur le même sujet. Un superbe exemple d'une démarche conforme à la logique classique qui n'était pas alors – *déconstruction* oblige – qualifiée de « positiviste ». Le genre proche et la différence spécifique,

l'argumentation, la démonstration rigoureuse et prudente, le souci de la datation précise et la méfiance à l'égard des risques toujours grands pour l'histoire et l'anthropologie de l'anachronisme, tels sont les principes méthodologiques de ce travail. Nous sommes bien dans une démarche qui obéit aux principes classiques. Pour la petite histoire je dirai qu'elle comprend trois cent cinquante pages, et au moins deux mille cinq cents renvois et références.

Érudition, rigueur, courage, ces vertus qui lui font aborder d'autres aspects de l'hellénisme : la sculpture, la céramique, et puis, la protohistoire du Midi de la France, dont il fit la synthèse en 1977 dans *La Diffusion de la céramique Attique aux V^e et IV^e siècles avant J.-C. sur les rivages français de la Méditerranée*.

Mais, concomitamment et dans la lignée à la fois de l'École des Annales – l'histoire des mentalités – et sous l'influence du structuralisme anthropologique, se mettait en marche une de ces révolutions scientifiques que l'historien des sciences Thomas Kuhn exposait dès 1962 dans *La Structure des révolutions scientifiques*.

Dans le domaine de l'histoire grecque, le Centre des Recherches Comparées sur les Sociétés Anciennes, dirigé par Jean-Pierre Vernant, produit *Mythes et pensée chez les Grecs. Étude de psychologie historique*. Livre symbole, inspiré par le structuralisme de Claude Lévi-Strauss qui avait énoncé dès les années cinquante, les liens de sa démarche avec la pensée de Karl Marx (qui n'est pas le marxisme, ainsi que Marx lui-même le disait dans une lettre à son gendre) et la psychanalyse. Leur union, dans une démarche intellectuelle qui eut un grand succès mais dont il reste peu, devait donner naissance à une anthropologie de l'inconscient. En somme, les formes immuables qui structurent la subjectivité, l'union du sensible et de l'intelligible, de l'objectif et du subjectif, un vieux rêve des philosophes. Grâce aux mythes, aux objets, aux peintures, mais aussi à la pensée politique et à l'histoire, le structuralisme a l'ambition de permettre aux sciences humaines de nous montrer ce qu'est **l'Homme** par-delà ses diversités apparentes.

Hubert Gallet de Santerre me semble-t-il, si j'ose avancer cette analyse, pensait en termes de structures, c'est-à-dire de relations, mais la Vérité de l'homme, son essence ultime n'était pas, pour lui, objet scientifique. Il était dirions-nous popperien. En ce sens pourrait bien transparaître dans sa problématique une éthique de la science que nous pourrions exprimer ainsi : la science ne peut avoir pour ambition l'épuisement du réel, la question du sens de la vie, des valeurs ultimes lui échappe. Il est pour cela d'autres référents, d'autres discours importants mais celui-là, le discours académique ou scientifique, obéit à des règles rigoureusement explicitées et définies. Ici ce qui

fait pour lui difficulté, c'est le risque d'anachronisme. Interroger l'homme primitif ou archaïque pour comprendre l'homme du XX^e siècle, est, pour reprendre l'expression de Henri Lefèbvre, un « nouvel éléatisme », un refus de prendre en compte l'histoire et son déroulement.

Néanmoins, Hubert Gallet de Santerre encourage celle de ses élèves, Madame Annie-France Laurens, qui est attirée par cette anthropologisation de l'histoire grecque. Témoignage exceptionnel de la haute idée qu'il avait de la fonction professorale, il commente à son intention, la démarche opposée à la sienne : l'ouvrage de Jean-Pierre Vernant, sur une centaine de feuillets, inédits eux aussi, glissés entre les pages de *Mythes et Pensée chez les Grecs*. J'ai eu le privilège de les voir.

L'ouverture, la différence, l'altérité, Hubert Gallet de Santerre les mettait en pratique à sa manière, active, discrète, rigoureuse.

Le sens de la vie, la vérité de l'homme, étaient dans l'approfondissement des vertus et dans la réflexion sur les libertés, dont l'université, le savoir, la critique étaient garants. Tout ceci accompagné par une spiritualité exigeante qui se laisse, me semble-t-il, deviner, constitue la trame de la vie du Recteur Hubert Gallet de Santerre. Ne le dit-il pas au reste quant au déclin de sa vie il écrit à ses petits-enfants : « Qu'ils fassent tout pour conserver le plus précieux des biens, la liberté ; qu'ils se souviennent que cette liberté dont ils jouissent ne put leur être transmise que par le sacrifice de leurs aînés ; qu'ils apprécient à son juste titre le bonheur qui est le leur de vivre dans un des rares pays démocratiques qui existent au monde, et où les libertés essentielles sont respectées ; qu'ils n'adhèrent jamais à une doctrine totalitaire, qu'elle soit de droite ou de gauche... »

Oui, Madame, Hubert Gallet de Santerre était un homme d'honneur.

RÉPONSE DE Guy ROMESTAN

Madame,

C'est pour moi un honneur et un plaisir d'avoir à prendre la parole au nom de notre Compagnie, pour répondre à votre discours de réception, d'autant plus que je le fais aussi, plus particulièrement, au nom de notre éminent confrère, Monsieur le Bâtonnier François Delmas qui avait parrainé votre candidature parmi nous, et dont je suis ici, au nom d'une vieille et fidèle amitié, en quelque sorte le suppléant. Cet honneur qui m'est réservé aujourd'hui tient aussi, à la personnalité exceptionnelle de votre prédécesseur, Monsieur le Recteur Hubert Gallet de Santerre.

Vous venez, Madame, de prononcer avec distinction et compétence l'éloge d'un universitaire éminent, que beaucoup ici ont bien connu et apprécié, et nous sommes encore sous le charme de vos paroles, évocatrices d'émouvants souvenirs. Vous avez retracé la carrière de l'enseignant, présenté les travaux et les publications du chercheur, sans oublier les difficultés aussi que pouvait rencontrer un administrateur, Doyen de la Faculté, puis Recteur d'Académie, en un temps de crise universitaire. Permettez-moi, Madame, d'apporter ici le modeste complément de quelques témoignages personnels.

Lorsque Hubert Gallet de Santerre arrive à Montpellier en 1953, la Faculté des Lettres vivait dans une atmosphère toute imprégnée d'hellénisme. Des maîtres éminents y enseignaient : Louis Roussel, dont l'humour et les facéties enchantaient l'auditoire et qui pendant son alerte vieillesse, menait son combat contre la prononciation défectueuse de la langue d'Homère... L'archéologie était le domaine de Jean Jannoray qui, par ses publications sur Ensérune, devait souligner l'importance de l'influence grecque sur le littoral languedocien. Il y avait aussi Robert Demangel, détaché à la Direction de l'École Française d'Athènes, mais dont la famille habitait Montpellier, et qui revint à la Faculté pour ses derniers mois d'enseignement dans sa chaire d'histoire de l'art grec. La suppléance de Robert Demangel avait été assurée par Antoine Bon, qui nous enseignait l'histoire de la Grèce antique et l'histoire de l'art du XIX^e siècle, tout en s'affirmant, par sa thèse sur la Morée Franque, comme le spécialiste de l'histoire de la Grèce médiévale.

Tous quatre – est-il besoin d'insister – étaient anciens élèves de la prestigieuse Ecole Française d'Athènes, ainsi d'ailleurs que le Recteur Pierre Guillon, qui devait ultérieurement, après avoir été recteur à Alger, puis à Aix, rejoindre la Faculté des Lettres de Montpellier dans une chaire d'histoire et de civilisation grecque.

La nomination d'Hubert Gallet de Santerre, secrétaire général de l'École Française d'Athènes, allait renforcer encore cette exceptionnelle richesse, avec l'arrivée d'un éminent spécialiste de la Grèce archaïque, des civilisations mycénienne et cycladique. Vous avez souligné l'importance des travaux d'Hubert Gallet de Santerre sur Délos et je ne me permettrai pas d'y revenir ; mais je voudrais insister un peu sur les premières années de son séjour languedocien, qui devaient orienter de façon décisive sa carrière scientifique.

Arrivé directement d'Athènes et de Délos, Hubert Gallet de Santerre trouva, en effet en Languedoc méditerranéen, un nouveau champ de recherches, qui allait faire de cet helléniste un spécialiste de l'archéologie régionale et des Antiquités Nationales, véritable conversion scientifique remarquablement réussie.

Dès 1957 il succédait à Jean Jannoray, nommé en Sorbonne, comme responsable de la XI^e circonscription archéologique – on dira plus tard Directeur des Antiquités du Languedoc-Roussillon – et il exerça cette lourde charge pendant plus de dix ans, jusqu'en 1968.

A une époque où l'archéologie, sur le terrain, était surtout le domaine d'amateurs plus ou moins compétents, et ne comportait que très peu d'archéologues professionnels, il réussit à imposer peu à peu la formation scientifique nécessaire pour les fouilleurs, et il voulut y préparer un nombre croissant de ses étudiants, en associant enseignement universitaire et formation sur le terrain. Avec l'aide d'une petite équipe, secondé par Guy Barruol qui devait lui succéder comme directeur des Antiquités, et Marie-Claude Dupin-Valaison, actuellement Conservateur du Musée Rigaud à Perpignan, il créa le premier chantier-école d'archéologie, dans notre région, à Ensérune où il fit construire le bâtiment d'hébergement, puis plus tard à Nages, à Ambrussum, à Ruscino, préfiguration de ce qu'est aujourd'hui le Centre archéologique de Lattes, chantier-école national. Beaucoup de ceux qui ont reçu cette formation occupent aujourd'hui des postes de haute responsabilité dans notre région et ailleurs.

Conseiller très écouté au Ministère, ainsi qu'au Centre National de la Recherche Scientifique, dont il fut membre du Comité National pendant de nombreuses années, il devait aussi veiller au respect des règlements concernant les sites archéologiques, par exemple lors des premières découvertes à Lattes.

Très ouvert au problème des Musées appelés à conserver les objets archéologiques mis au jour, il collabora fructueusement avec le Musée archéologique de Nîmes, et dirigea la rénovation du Musée d'Ensérune, inauguré en 1963 à l'occasion du Congrès international d'archéologie classique.

Les résultats de cette impulsion décisive donnée à l'archéologie régionale devaient trouver leur place dans la nouvelle *Revue Archéologique de Narbonnaise*, dont Hubert Gallet de Santerre fut le promoteur, le fondateur et

le directeur pendant plus de dix ans ; il avait réussi à associer dans cette entreprise, dès le premier numéro paru en 1968, les Universités d'Aix-Marseille, de Lyon, de Montpellier et de Toulouse, et les trois directions des Antiquités du Languedoc-Roussillon, de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Rhône-Alpes. Montpellier devenait en quelque sorte la nouvelle capitale de la Narbonnaise, héritière de la métropole fondée en 118 av. J.-C. Les vingt-cinq volumes annuels parus à ce jour, ainsi que la collection d'une vingtaine de volumes de *Suppléments* témoignent de la fécondité de l'œuvre réalisée en Languedoc-Roussillon sous la direction d'Hubert Gallet de Santerre, au même titre que ses publications personnelles, dont vous nous avez souligné l'importance.

Soucieux de maintenir ou de rétablir les contacts entre l'Université et les sociétés savantes, Hubert Gallet de Santerre avait accepté, en 1962, la présidence de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, succédant à l'archiviste Marcel Gouron qui présidait aux destinées de la Fédération depuis la mort de son fondateur le doyen Augustin Fliche en 1951.

Il présida cette fédération régionale de sociétés savantes pendant cinq ans, de 1962 à 1967, et c'est l'importance de sa nouvelle charge de doyen, à partir de 1967, qui l'amena à interrompre ces fonctions, au grand regret de tous.

Il donna à l'archéologie sa place dans les congrès annuels qui réunissaient, dans l'une ou l'autre ville de la région, universitaires et érudits, archivistes et chercheurs, avec jusque-là une forte prédominance d'historiens, en particulier de médiévistes ! Il y accueillit, à côté des représentants des vieilles sociétés savantes languedociennes, des éléments plus jeunes et plus dynamiques, membres d'associations nées de l'engouement pour l'archéologie dans les plus petites villes de la région. En même temps il associa à ces travaux d'histoire et d'archéologie régionale, les archéologues et universitaires des régions voisines, d'Ampurias, de Gerone et de Barcelone, de Provence, et de l'Institut international d'Etudes Ligures de Bordighera.

Je fus moi-même, à partir de 1965, comme secrétaire général de la Fédération historique, le principal collaborateur d'Hubert Gallet de Santerre dans ce domaine, et je puis témoigner du soin avec lequel il veillait à l'organisation de ces rencontres annuelles, manifestations publiques des progrès de l'histoire et de l'archéologie régionale et de l'ouverture de l'Université sur le monde extérieur.

A la Société Archéologique de Montpellier, Hubert Gallet de Santerre avait été élu membre résident dès 1956, et peu après Conservateur des Collections. Aux côtés du président Jean Claparède, il exerça cette charge avec compétence et dévouement ; sans bouleverser une organisation plus que centenaire, il sut veiller à l'enrichissement des collections, à leur mise en valeur par la modernisation de leur présentation, grâce aux soins vigilants de Pierre Temple.

Il eut aussi le souci remarquable de faire confiance aux plus jeunes, en particulier Robert Saint-Jean qu'il s'associait comme conservateur-adjoint et qui devait lui succéder comme conservateur des collections à partir de 1977, et Annie-France Laurens, qui prépara à son initiative une thèse de doctorat fondée sur la réalisation du catalogue raisonné de l'exceptionnelle collection de céramique grecque que possédait la Société Archéologique depuis plus d'un siècle.

Le Languedoc a donc adopté l'helléniste Gallet de Santerre, et celui-ci a adopté le Languedoc... et vous avez évoqué à ce sujet les deux beaux chapitres, relatifs à la période antique, qu'Hubert Gallet de Santerre rédigea pour la nouvelle *Histoire du Languedoc* publiée à Toulouse en 1967 dans une collection « l'Univers de la France » qui allait connaître un grand succès.

Par tous ces divers aspects, l'œuvre d'Hubert Gallet de Santerre fut remarquable, et je me suis laissé entraîner, peut-être, à en parler trop longuement... Mais je n'oublie pas les devoirs de ma charge, et pour vous accueillir aujourd'hui dans notre compagnie, je vais, conformément à l'usage, Madame, parler de votre carrière et de vos travaux.

Vous êtes née à Montpellier, le 12 mai 1937, dans une famille fort honorablement connue, vouée à la gestion des affaires, l'expertise comptable et le conseil juridique ; votre grand-père et votre père furent administrateurs de sociétés, dans une ville qui n'avait pas tout à fait oublié qu'elle fut ville marchande avant de devenir ville universitaire... Chemin faisant au cours du XX^e siècle, des liens étroits se sont noués aussi, dans votre famille avec la médecine et l'enseignement médical au plus haut niveau : votre oncle, Marcel Janbon, fut jusqu'en 1968, professeur à la Faculté de Médecine, dans la chaire de thérapeutique et clinique des maladies infectieuses, et deux de vos cousins, François Janbon et Charles Janbon y enseignent à leur tour.

Vous faites vos études primaires et secondaires dans l'Institution Notre-Dame de la Merci, à Montpellier, puis au Cours Dupanloup à Paris, et vous y passez brillamment la première partie du baccalauréat. Vous revenez à Montpellier pour y préparer la seconde partie, en Philosophie, au Lycée de Jeunes filles de l'avenue Georges Clémenceau : vous y êtes l'élève de quelques-uns des remarquables professeurs de cet établissement, Mademoiselle Roubert en physique et chimie, et surtout Madame Boviatsis en philosophie, Madame Boviatsis à qui vous devez sans doute, l'éveil de votre vocation de psychologue et de sociologue.

Après le baccalauréat-ès-lettres, passé avec mention en 1956, vous commencez des études supérieures de droit (option sciences économiques) à la Faculté de Droit de Paris, et parallèlement à l'Institut d'Etudes Politiques. A partir de 1957 toutefois, c'est à Montpellier que vous poursuivez vos études à la Faculté

de Droit et Sciences économiques et vous êtes l'élève du doyen Georges Pequignot, des professeurs Pierre Tisset, Henri Cabrillac, Jules Milhau et René Maury.

Pendant le semestre d'hiver 1957-58, vous êtes une des deux premières étudiantes montpelliéraines boursières à Heidelberg, ceci grâce aux efforts et aux encouragements du recteur Angelloz, éminent germaniste, désireux de voir les diverses Facultés de l'Université de Montpellier renouer des liens étroits avec les prestigieux établissements universitaires de Heidelberg. Vous séjournez dans cette ville pendant six mois, dont les deux premiers consacrés à l'apprentissage accéléré et intensif de la langue de Goethe. Vous passez à Heidelberg vos examens semestriels de sciences économiques, et un système d'équivalence, complément de l'autorisation d'absence aux travaux dirigés que vous avait accordée la Faculté de Montpellier, vous permettra de poursuivre ultérieurement le cursus de vos études jusqu'à la licence en droit, option sciences économiques.

C'est après votre retour de Heidelberg que vous commencez à fréquenter à Montpellier la Faculté des Lettres, installée depuis une vingtaine d'années dans ses « nouveaux » locaux de la rue Cardinal de Cabrières. Cet établissement n'avait certes pas le prestige de la *Alte Univeersität*, la vieille Université installée au cœur de Heidelberg, dans un édifice construit au début du XVIII^e siècle, à l'emplacement du collège fondé en 1591 par le prince Jean Casimir, – le *Casimirianum*, ruiné et brûlé un siècle plus tard par les troupes françaises en 1693. Vous y aviez fréquenté la prestigieuse *Aula*, vénérable foyer de la vie universitaire de la Ruprecht-Karl Universität, salle de prestige au décor inchangé depuis les fêtes universitaires de 1886, salle des fêtes, salle de conférence, salle de cours aussi et salle des concerts...

Dans la vénérable et vétuste Faculté des Lettres de la rue Cardinal de Cabrières, où plusieurs d'entre nous ici présents firent leurs études avant d'y enseigner à leur tour, une double révolution était en train de s'accomplir.

L'explosion des effectifs tout d'abord ; à la rentrée universitaire de novembre 1958, le nombre d'étudiants inscrits à la Faculté des Lettres dépasse, pour la première fois celui des étudiants en Droit, en Médecine et en Sciences : 2.000 étudiants littéraires en 1957-58, 2.800 en 1958-59 et la Faculté des Lettres est encore le seul établissement où les filles sont nettement plus nombreuses que les garçons ! Lors de la rentrée solennelle, présidée le 9 novembre 1959 par le Directeur général de l'enseignement supérieur Gaston Berger, au moment où la Faculté de Droit s'installe dans l'ancien couvent de la Visitation, où la Faculté de Pharmacie voit s'élever les nouveaux bâtiments destinés, dans un premier temps, à son Institut de Pharmacie Industrielle, et où le Recteur annonce l'achat de 50 hectares de terrain pour y construire une nouvelle Faculté des Sciences, on parle pour la première fois d'une éventuelle nouvelle Faculté des Lettres à construire.

D'autre part, et c'est le second aspect de cette révolution tranquille, la Faculté des Lettres, récemment rebaptisée Faculté des Lettres et Sciences humaines, voyait s'adjoindre des disciplines nouvelles, et des enseignements fort éloignés des traditionnelles humanités classiques.

La création par le Ministère, sans consultation préalable, semble-t-il, de l'assemblée de Faculté, d'une maîtrise de conférence de sociologie-éthnologie, et la nomination directe par le Ministère, comme il est de droit sinon d'usage lors d'une création de poste, d'un chargé d'enseignement appelé à créer et à développer ce nouvel enseignement, n'étaient pas sans avoir provoqué quelques remous et suscité quelque frilosité au sein du Conseil de Faculté... Jean Servier, alors en mission en Afrique du Nord, nommé en 1957 et confirmé dans ses fonctions en 1958, sut se faire accepter par ses collègues, grâce à sa compétence et à son amabilité. Titularisé dans son enseignement, il obtenait la création en 1959 de la licence de sociologie-éthnologie, et c'est lui qui décida de votre carrière universitaire.

Tout en poursuivant vos études à la Faculté de Droit jusqu'à la maîtrise, option sciences économiques, vous préparez à la Faculté des Lettres les certificats de sociologie générale, d'ethnologie, de psychologie sociale ; vos maîtres sont Jean Servier, professeur de sociologie et ethnologie, Jean Dubergé, chef de travaux de sociologie économique, Michel Navratil, professeur de psychologie, Robert Lafon, professeur de psychopédagogie de l'enfant, Aimé Forest, professeur de philosophie.

Vous participez très vite aux travaux collectifs qui sont, dans ces nouvelles disciplines, le complément indispensable de l'enseignement magistral. En 1960 vous participez pendant plus de deux mois, aux côtés d'économistes et d'urbanistes, à une enquête menée aux confins du Sahara, enquête suscitée par la Caisse des Dépôts et Consignations, à propos d'un projet de reconstruction du village d'Ouargla, et Jean Servier vient régulièrement collaborer à ce travail.

En 1961-62, vous dirigez, toujours sous l'autorité de Jean Servier, et avec trois collaborateurs, une enquête sociologique sur la commune de Mauguio, dont les résultats sont publiés dans la collection des *Etudes de l'Economie méridionale*, du Centre Régional de la productivité et des Etudes économiques.

En 1963, vous êtes attachée de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique pour un an et préparez une thèse de troisième cycle, que vous soutenez le 9 juin 1964. Le jury, présidé par Jean Servier et comprenant à ses côtés le doyen Pierre Jourda et le géographe Gaston Galtier, vous décerne le Doctorat en sciences humaines avec la mention très honorable à l'unanimité, pour votre travail intitulé *Contribution à l'étude ethnologique des Juifs du Yémen*. Vous y avez étudié le statut social de ces communautés, ses

caractéristiques anthropologiques (maison, vêtements, nourriture), et ses structures sociales (organisation religieuse, organisation juridique, structures familiales) ; dans une seconde partie, vous examinez plus précisément les « rites de passage » que sont l'enterrement, la naissance, la circoncision, le mariage... Qu'est-il advenu de nos jours de ces communautés ? Ce serait une autre recherche, que nous ne pouvons que vous inviter à poursuivre !

Dès 1963 vous assurez des travaux pratiques à la Faculté et vous y êtes nommée dans un poste d'assistant à partir du 1^{er} octobre 1964. Vous êtes alors une des plus jeunes de l'ensemble du corps enseignant, abondamment renforcé cette année là par l'arrivée de nombreux jeunes collègues. Vous serez ultérieurement nommée chargée d'enseignement dans une maîtrise de conférences de sociologie économique après le départ de Jean Dubergé, et serez par ailleurs titularisée dans le cadre des Maîtres-assistants en 1975, puis des Maîtres de conférences à partir de 1985.

A partir des événements de mai 1968, votre vocation de sociologue et votre désir de scruter sur le vif les transformations en cours dans le milieu universitaire, allaient vous faire participer activement aux différentes instances, assemblées, groupes de travail, commissions d'études... d'où devait sortir le visage rajeuni d'une université nouvelle, que l'on voulait et que l'on proclamait « pluridisciplinaire ».

Ainsi avons nous vécu tous deux avec d'autres collègues historiens et sociologues ici présents, les quelques mois d'existence en 1970, au sein de la nouvelle Université Paul Valéry, d'une grande Unité d'Enseignement et de Recherche, dite U.E.R. IV, « Sciences humaines », qui regroupait enseignants et étudiants de sociologie, d'histoire, d'histoire de l'art et de géographie... L'expérience pluridisciplinaire ne dura que quelques mois et la « grande » U.E.R. éclata en trois morceaux, les sociologues d'une part, et la majorité des géographes d'autre part, abandonnant l'U.E.R. de Sciences humaines aux historiens, archéologues, égyptologues et zoogéographes... Qui n'a connu les soubresauts de la vie universitaire dans les années 70 ne peut imaginer l'importance du temps passé (et beaucoup diront, du temps perdu) dans ces épisodes institutionnels.

Vous participez ultérieurement aux instances dirigeantes de l'Université Paul Valéry ; vous siégez depuis 1989 à son Conseil d'administration. Par ailleurs, après la retraite de Jean Servier, vous assurez la direction du Département de sociologie de l'Université, et ceci pendant trois mandats consécutifs, et vous siégez pendant quatre ans, élue par vos collègues de la France entière, au Conseil National des Universités.

Entre temps, vous aviez fondé une famille. Votre mari, le docteur Léon Dayan, avait été un des plus brillants étudiants de la Faculté de Médecine de Montpellier. Lauréat de l'externat, médaille d'or de l'internat, docteur en médecine en 1967, il s'était spécialisé dans la chirurgie viscérale, aux côtés du professeur Antoine Bories-Azeau dont il fut le chef de clinique.

Agrégé à trente-quatre ans, professeur titulaire à titre personnel en 1979, chirurgien des hôpitaux, le professeur Léon Dayan devait malheureusement disparaître prématurément, à l'âge de quarante-deux ans, le 21 juillet 1980. Ce fut une perte immense, pour la médecine et pour la science, mais aussi et surtout pour votre famille où deux enfants étaient nés en 1972 : ces deux jumeaux, Isabelle et Philippe-André, avaient huit ans à la mort de leur père, et furent très touchés par cette cruelle disparition, et par les deuils successifs qui éprouvèrent leur famille au cours des mois suivants, un grand-père, un oncle, une tante... Vous avez su surmonter l'épreuve, et fournir à vos enfants le surplus d'affection et de sollicitude que la situation imposait. Isabelle poursuit actuellement à Paris des études littéraires, et Philippe-André achève aux Etats-Unis des études de biologie.

Votre enseignement, pendant ces trois décennies, a été marqué par une volonté dominante, le souci d'affirmer l'autonomie de votre discipline, la sociologie, de plus en plus différenciée d'avec l'ethnologie ; cette différenciation repose, vous y insistez, non sur l'objet, l'homme en société, mais sur les méthodes de raisonnement : l'ethnologie est plus proche du terrain, la sociologie s'affirme par la construction de systèmes.

Vous vous affirmez, dans votre enseignement et dans vos publications, résolument hostile à une forme de sociologie monolithique, qui serait un dogmatisme, une utopie, l'utopie étant considérée comme une des formes du dogmatisme.

Vous revendiquez, contre le dogmatisme trop fréquent chez les sociologues, le pluralisme dans l'enseignement, la confrontation des théories et des méthodes. Les étudiants doivent être préparés à la confrontation des différentes approches ; la formation fondamentale doit précéder tout souci de professionnalisme, et on ne peut se satisfaire d'un empirisme uniquement descriptif, l'esprit critique devant intervenir à tous les niveaux. Tel est sans doute le sens profond de cette *Histoire conceptuelle de la sociologie* dont vous avez annoncé la préparation.

Mais par-delà votre enseignement et sa volonté de rigueur, vous avez participé à des publications de nature fort diverse, qui témoignent de la variété de vos curiosités intellectuelles et de vos engagements dans la société de notre temps.

Vous avez collaboré dès 1973 au *Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant*, volumineux ouvrage publié sous la direction du professeur Robert Lafon, en donnant un article sur *l'acculturation* ; cette notion, qui s'applique aux modifications des phénomènes collectifs lorsque deux cultures entrent en contact, ne doit pas se limiter à l'étude des contacts entre sociétés industrielles et sociétés traditionnelles, mais considérer, au même titre, toutes les cultures comme complexes ; il convient d'étudier les différents critères situationnels : la dimension des groupes sociaux en contact, l'hostilité traditionnelle ou les rapports amicaux, la plus ou moins grande distance culturelle entre ces sociétés, les lieux où le contact s'établit... Ainsi l'enquête permet-elle de distinguer ce qui procède des contacts exogènes et ce qui relève de mutations internes, dans le changement social constaté.

Dans le volume de *Mélanges* offert au professeur Jean Servier en 1983 sous le titre général *L'Imaginaire et l'invisible*, vous apportez une contribution sur *L'Âme, témoin du changement social*. Vous y définissez les rapports entre l'âme et le souffle dans l'antiquité grecque et dans l'Ancien Testament, l'âme et la nature, l'âme et le corps, jusqu'à l'individualisation de l'âme, de la personne, dans une société ouverte, démocratique et rationnelle, affranchie de la tutelle du surnaturel, du souffle et du sacré.

Vous avez été appelée, par ailleurs, à participer à de nombreux congrès et colloques, et à donner des conférences, en France et à l'étranger. En 1989, vous êtes invitée aux États-Unis, à l'École de médecine de l'Université de Californie, à San Francisco, pour donner des conférences sur la sociologie de la médecine en France.

La même année 1989, vous participez aux travaux d'un colloque « Vie et mort d'un Bicentenaire dans l'espace européen. Etude du présent. Quel avenir pour notre passé ? », colloque organisé à Montpellier par le Comité de coordination de l'office de Cliométrie appliquée, dans le cadre des commémorations de l'année 89. Vous vous interrogez à cette occasion, dans une communication intitulée *La Révolution française : une fête, pour qui ? pourquoi ?* sur l'opportunité de ces commémorations dans une société « ouverte », sur l'événement lui-même, fondateur de la modernité, que fut la Révolution française, et sur la naissance de la sociologie, regard scientifique sur les sociétés humaines.

En mars 1992, vous participez à l'organisation d'un colloque à Paris sur les « Femmes et sociétés multiculturelles. Situations présentes – perspectives », au sein de la Fédération Internationale des Femmes diplômées des Universités, et vous y présentez un rapport sur *Les enjeux de la multiculturalité*.

Vous donnez de nombreuses conférences à Montpellier, à l'Université du Tiers Temps, à l'Association des Femmes Diplômées des Universités, à la Faculté de Théologie protestante, dans le cadre du Carême protestant, sur le thème *Respirer : une inspiration divine de longue haleine...*

C'est surtout vers l'enseignement médical que vous amène votre vocation pluridisciplinaire. Dans le cadre des congrès Euromédecine, vous donnez des conférences sur la *Sociologie de l'allergie*, sur *Infirmière, métier ou profession...* et vous avez participé, pendant quinze ans, à la formation permanente du personnel hospitalier, donnant cours et conférences au Centre Hospitalier Régional. Depuis 1975, vous participez en particulier à l'enseignement destiné à la préparation au concours de Directeur des Hôpitaux.

Vous avez été choisie par le président du Comité d'établissement comme membre du Comité d'éthique du Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier, appelée aux côtés de médecins, d'infirmiers, d'avocats et de juristes à donner un avis sur les projets administratifs, les contrats de recherche, la garantie du respect des personnes... dans le milieu hospitalier.

Membre du Comité français d'éducation pour la santé, vous avez fait partie du Comité exécutif du 32^e congrès, réuni en 1993, et vous y avez présidé plusieurs séances de travail.

Vous êtes ainsi devenue une spécialiste de la sociologie de la médecine, de la sociologie de la santé, et on fait souvent appel à vous : de nombreuses publications, rapports de synthèse ou simples compte rendus d'enquêtes particulières sont le fruit de votre collaboration avec vos collègues de la Faculté de Médecine ou de la Faculté de Pharmacie, tel votre rapport sur les *Constantes microsociologiques dans une population d'asthmatiques* ; enquête effectuée en 1984 à la clinique des maladies respiratoires du professeur François-Bernard Michel, à l'Aiguelongue ; ou encore vos interventions au Congrès « Psychologie et cancer » à Marseille en 1987, et au congrès de la Société européenne de sociologie médicale à Zagreb en 1988. En collaboration avec des chercheurs en Sciences économiques, avec l'Observatoire régional de la Santé, avec le Laboratoire d'hygiène de la Faculté de Pharmacie, vous dirigez des enquêtes sur la toxicomanie, sur les maladies sexuellement transmissibles, sur les conditions de vie des femmes enceintes et les accidents de gestation. Vous participez pendant plusieurs années à l'enseignement du 3^e cycle à la Faculté de Pharmacie, dans le cadre du D.E.A. d'hygiène et santé publique, et vous avez siégé au jury de plusieurs thèses de Doctorat en Médecine ou en Pharmacie.

Nous sommes bien loin – jugeront certains – de la sociologie, science nouvelle et révolutionnaire, qui inquiétait tant il y a quelques décennies ! mais vous êtes mieux placée que quiconque pour en dresser un bilan, à travers deux ouvrages que vous préparez, l'un sur les fondements de votre discipline *La sociologie est-elle une discipline empirique ?* l'autre sur l'expérience vécue à Montpellier. Nous attendrons avec curiosité leur publication. Pour le moment, je me contenterai d'admirer l'aisance avec laquelle vous avez manié la

pluridisciplinarité, cette pluridisciplinarité qui devait, selon certains, mettre fin à toutes les difficultés de l'Enseignement supérieur !

Notre Académie des Sciences et Lettres est, par définition, pluridisciplinaire. Nul doute qu'en vous accueillant dans un de ses fauteuils, elle ne s'enrichisse au cours de ses séances hebdomadaires, de vos communications et de vos interventions. Vous êtes la neuvième femme à siéger dans la section des Lettres depuis 1846, parmi plus de 230 titulaires des vingt, puis trente fauteuils !

Vous êtes, au cours de ces dix dernières années, la seconde femme à subir le « rite de passage », à affronter l'épreuve du discours de réception en séance publique, et la cinquième depuis un demi-siècle, qui connut près d'une centaine de séances publiques de réception... Voilà quelques remarques statistiques qui m'ont été suggérées par la lecture des *Bulletins* et des compte rendus de nos séances. Peut-être pourront-elles retenir l'attention des sociologues et des historiens qui s'interrogent sur ces « lieux de sociabilité » que furent et sont encore les sociétés savantes, sans oublier les défenseurs de la condition féminine et de l'égalité des sexes dans le recrutement des élites.

Tout ceci pourrait justifier, s'il en était encore besoin, le choix dont vous avez bénéficié. Notre Académie est heureuse de vous accueillir aujourd'hui et, en son nom et bien modestement, je vous invite, Madame, à prendre place dans son X^e fauteuil de la Section des Lettres.

ALLOCUTION DE CLÔTURE

par le Président Jean-Antoine RIOUX

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Chers Confrères,
Madame,

C'est l'une des obligations de notre Compagnie que de conférer à son Président en titre, le privilège de clore les séances de réception.

Cet exercice ne manque ni d'intérêt ni de danger.

Intérêt, car il donne, pour un court instant, l'occasion de pénétrer (avec quelque indiscretion) au cœur de la vie d'un adulte, celle du récipiendaire, et, ce faisant, de remonter le temps, depuis l'épanouissement heuristique de la maturité, jusqu'aux premiers engagements et leurs remises en causes. On voit alors s'intégrer, en un fascinant réseau d'interactions, les pulsions irréductibles de l'Homme : le besoin d'explorer pour découvrir, de connaître pour agir, de se donner pour servir.

Mais aussi danger d'un tel exercice, surtout lorsque le biologiste que je suis, formé au savoir-faire médical (le fameux TEXNH d'Hippocrate), a l'obligation de se pencher, ne serait-ce que pour une brève intervention, sur la vie et la carrière d'un confrère de la section dite des « Lettres ». Au moindre tournant de la pensée, surgit l'obstacle immarcescible : celui de croire « réels » des « objets virtuels », et qui sont condamnés à le rester, malgré les hautes performances de nos outils de connaissance.

Au demeurant, balayant mes dernières appréhensions, je me conformerai sans détour aux devoirs de ma charge.

Je le ferai d'abord en me laissant porter par mes souvenirs d'étudiant, au sein de cette *Alma mater* qui nous accueille aujourd'hui. Je le ferai enfin en jetant sur les Sciences humaines, que vous pratiquez avec tant de bonheur, cet « œil extradisciplinaire » dont parle Edgar Morin. Le seul que puisse se permettre le chercheur que je suis, trop engagé dans son étroite spécialité.

Vous appartenez, Madame, à ces grandes familles médicales qui ont fait le renom de notre Maison.

Le temps me manque pour évoquer ces enseignants de haut niveau. J'en retiendrai deux : le Professeur Marcel Janbon, votre oncle, et le regretté Professeur Léon Dayan, votre époux.

J'ai connu le Professeur Janbon dans le Service des maladies infectieuses qu'il avait créé : un grand Médecin, au savoir hors de pair, à l'intelligence fulgurante. La sûreté de son diagnostic clinique, la clarté de ses commentaires « au lit du malade », son sens de l'humain, faisaient l'admiration de tous. Il a laissé une empreinte profonde sur nombre de ses élèves dont certains comptent aujourd'hui, parmi les membres éminents de notre Compagnie.

Le Professeur Dayan, fut, pour ceux qui l'ont connu, un modèle de rigueur chirurgicale et de talent pédagogique. Le Professeur Antoine Bories-Azeau, me rappelait récemment les dons exceptionnels de son élève préféré : « *L'élégance et la précision du geste technique, la chaleur de son enseignement, la qualité de ses relations avec le malade* ». Et d'ajouter « *Nous avons le même regard sur la détresse... Il était des miens* » !

Et certainement, Madame, votre engagement de Sociologue en Éthique médicale n'est pas étranger à ce parcours commun.

Car, vous revendiquez votre appartenance totale à la Sociologie !

Et pourtant, dans son « *Anthropologie structurale* », Claude Lévi-Strauss rejette le terme de Sociologie, cette discipline qui, écrit-il, « *n'a pas encore réussi à mériter le sens général de corpus de l'ensemble des Sciences sociales* ». Or, et vos publications en témoignent, la Sociologie est, pour vous, une Science à part entière. Vous postulez l'existence en soi de l'« objet social » ou mieux de l'« objet sociétal » qui, dès lors, peut être soumis à cette alternance féconde, d'observations et de conceptualisations. À lui s'applique la démarche poppérienne hypothético-déductive, à la condition bien entendu, d'user à tout instant de rigueur et d'objectivité.

Les Écologues, je veux dire ceux qui pratiquent la Science écologique, ont beaucoup de points communs avec vous. Leur « objet d'étude » existe bien ! Il s'agit du système « Vie-Milieu ». Il existe à travers les processus d'Adaptation et d'Évolution, autrement dit, de l'Histoire de la Vie ! Et cependant que de déviances idéologiques ou politiques, depuis la création de cette discipline en 1886 par Ernst Haeckel.

De même, nombreux sont les Mathématiciens et particulièrement les théoriciens de cette Science, pour qui l'« objet mathématique » existe indépendamment de la conscience immédiate. Ainsi, la discipline correspondante ne saurait être réduite à l'état de simple outil.

Votre récente diction sur la « pluriculturalité » à travers la Sociologie du Droit, est une preuve supplémentaire de votre engagement scientifique. Oui ! pour vous la Sociologie est bien une « discipline paradigmatique » au sens de Thomas Khun. Son histoire est scandée de « révolutions » conceptuelles et méthodologiques dont la genèse relève souvent de l'activité marginale de petits groupes de chercheurs. Je suis persuadé que vous faites partie de ces groupes privilégiés.

Dès lors, notre Académie s'honore de vous compter parmi les siens, et vous prie d'occuper le dixième fauteuil de la section des Lettres.

Au nom de mes confrères, Mesdames et Messieurs, je déclare la séance close.

Et pourtant, dans son « Anthropologie structurale », Claude Lévi-Strauss rejette le terme de Sociologie, cette discipline qui, écrit-il, « n'a pas encore réussi à mériter le statut général de corpus de l'ensemble des sciences sociales ». Or, et vos publications en témoignent, la Sociologie est, pour vous, une Science à part entière. Vous postulez l'existence en soi de l'« objet social » comme l'objet de l'« objet social », qui dès lors, peut être soumis à cette alternance féconde d'observations et de conceptualisations. A lui s'applique la démarche hypothético-déductive, à la condition bien entendu, d'user à tout instant de rigueur et d'objectivité.

Les Écologues, je veux dire ceux qui pratiquent la Science Écologique, ont beaucoup de points communs avec vous. Leur « objet d'étude » existe bien. Il s'agit du système « Vie-Milieu ». Il existe à travers les processus d'Adaptation et d'Évolution, autrement dit, de l'Histoire de la Vie. Et cependant, que de déviations idéologiques ou politiques, depuis la création de cette discipline en 1885 par Ernst Haeckel.